

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 25/02/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES					
2	LIBELLE DU POSTE : Chef de la section des transports routiers Chef de projet des transports et des déplacements terrestres					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 6					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 9573		
	PROGRAMME : 962 02			PROGRAMME R.H. : 975 01		
	CENTRE DE TRAVAIL : 348					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : 70 rue Marcq Blond de St Hilaire - Immeuble Fariipiti Iti - Bâtiment A					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent coordonne l'action du bureau et est chargé du développement des réseaux de transport terrestres. Il conduit des études et exécute des prestations d'ingénierie en matière d'infrastructures et d'exploitation. Il développe des solutions innovantes afin de lever les verrous sociaux, économiques et environnementaux. Il contribue également à la communication, à la formation et à l'animation des réseaux.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 10		4	4	2	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de service					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un poste informatique					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> - Horaires de service (7 H 30 à 15 H 30 et 14 H 30 le vendredi) ; - Agent pouvant être amené à se déplacer sur le terrain et dans les îles ; - Missions régionales occasionnelles. 					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> - Animer l'équipe du bureau des transports en commun ; - Assurer le traitement des dossiers du bureau, dans le respect des délais et des objectifs fixés par la hiérarchie ; - Veiller au respect des règles et des procédures applicables au traitement des dossiers ; - Exercer une veille technique, économique et juridique sur le secteur des transports en commun et de la mobilité durable ; - Elaborer, mettre en oeuvre et suivre le schéma directeur des transports terrestres, en concertation avec les instances de pilotage, dans le respect des délais et des objectifs (étude générale pour l'aménagement des infrastructures de transport terrestre et des déplacements) ; - Produire des dispositifs d'évaluation des actions et des politiques publiques en matière de transport en commun et de déplacements ; - Assurer la conduite de projets dans le domaine des réseaux et des infrastructures de 					

	<p>transport, avec les études d'aménagement qui les accompagnent, dans le respect des délais et des objectifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la conduite du projet de Transport en commun en site propre (TCSP), de la conception au suivi de la réalisation, en concertation avec les autorités concernées ; - Participer à la gestion administrative, financière et juridique des projets ; - Établir des rapports techniques et financiers à destination des organismes financeurs des projets de développement ; - Participer et collaborer à des projets régionaux et internationaux sur le développement des transports en commun et la mobilité ; - Encadrer une équipe en mode projet ; - Participer à la gestion administrative, financière et juridique des délégations de service public du transport en commun sur l'île de Tahiti ; - Produire des dispositifs d'observation et de contrôle du réseau de transport public de l'île de Tahiti ; - Contribuer au choix des orientations stratégiques en assurant une veille prospective sur les systèmes et les études dans le secteur des déplacements ; - Assister et conseiller dans son domaine de compétence ; - Participer aux réunions en interne et en externe (Ministère, professionnels, administrations, etc.).
--	---

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser ou conduire des prestations pour le compte des autorités organisatrices du transport, communales ou intercommunales, dans le cadre des conventions établies ; - Gérer les marchés publics et les délégations de service public engagés par le service ; - Participer au suivi du dossier de relogement de la D.T.T. ; - Etablir le rapport d'activité annuel du bureau ; - Représenter la D.T.T. dans les réunions avec des tiers, en cas de besoin ; - Assurer en cas de besoin, l'intérim du directeur.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : INGENIEUR
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Transports

S : Sensibilisation – A : Application – E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Savoir rédiger et mettre en forme des documents ;			X
	- Avoir une parfaite connaissance de l'administration et des circuits administratifs ;			X
	- Maîtriser les procédures applicables ;			X
	- Maîtriser l'aménagement et l'exploitation des réseaux de transport terrestres et leurs interfaces avec d'autres modes ;			X
	- Maîtriser les outils et les techniques d'évaluation de la durabilité des projets de transport ;			X
	- Connaître les outils et les techniques de conception et de réalisation des infrastructures de transports ;		X	
	- Avoir des connaissances sur la socio-économie des transports ;		X	
	- Connaître la politique publique de son domaine ;		X	
	- Connaître la réglementation juridique de son domaine ;		X	
	- Connaître les règles de la commande publique ;		X	
	- Connaître des outils informatiques tels (Autocad, Piste+, Mensura) ;		X	
	- Maîtrise des outils bureautiques usuels (WORD, EXCEL, POWERPOINT).	X		

La liste des activités n'est pas limitative et le poste devra s'adapter à l'évolution générale du service, notamment lors de modification (réduction ou extension) de ses missions.

	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des connaissances en anglais ; - Avoir un esprit synthétique ; - Capacité à suivre des travaux ; - Capacité à évaluer la qualité des travaux fournis ; - Capacité à interpréter et analyser (résultats, livrables, produits) ; - Capacité à analyser, identifier les problèmes et proposer les solutions adaptées ; - Rédiger des textes normatifs, des études et des synthèses ; - Rigueur et méthodes ; - Communiquer en interne et en externe ; - Travailler en réseau et en mode projet ; - Animer une équipe projet. 	X			<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X X X X X
--	---	---	--	--	--

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Dans la gestion de projet ; - Dans le domaine des transports.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> - Itinéraire de formation « encadrement intermédiaire » ; - Itinéraire de formation « Chef de projet des transports et des déplacements terrestres ».
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 5 à 7 ans
----	---

LE DIRECTEUR

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :